L'ILE D'YEU MAGAZINE

INFORMATIONS MUNICIPALES

SEPTEMBRE 2021

DOSSIER

Le logement

TERRE DE PROJETS LA RECYCLERIE-RESSOURCERIE

DANS LE RÉTRO

LES ENROCHEMENTS DE L'HÉLISTATION ont été renforcés cet hiver afin de mieux protéger le terre-plein de la Chapelle.

BASSIN DE NATATION MOBILE Ouvert fin mai, le bassin de natation a permis aux enfants de maternelle, primaire et 6e d'acquérir une aisance aquatique grâce à des séances journalières sur quinze jours encadrées par un maître nageur sauveteur et un surveillant de baignade. Les adultes ont également pu profiter des leçons du maître-nageur pendant l'été.

63,15 %
des suffrages

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES CANTON DE L'ÎLE-D'YEU
Le binôme Carole Charuau et Bruno Noury a été élu au second tour des élections départementales avec 63,15 % des voix pour un taux de participation de 34,72 %.

LA TRADITIONNELLE FÊTE DE LA MER a eu lieu le dimanche 23 mai 2021, selon le programme habituel mais sans public en raison des conditions sanitaires. Pour permettre à chacun de partager ce moment malgré tout, Oya Films en a saisi les principaux instants. La vidéo a été mise en ligne sur les réseaux sociaux le jour même.

LA PISTE DE BMX EST OUVERTE! Depuis fin juillet, elle complète l'offre d'équipements du complexe sportif. Et le terrain multisports est également accessible aux pratiquants.

MAIRIE DE
L'ILE D'YEU

4 TERRE DE PROJETS
- La recyclerie-ressourcerie

5 DOSSIER
Logement
- Voir plus loin

Interview Bruno Noury, maire de L'Ile-d'Yeu
- "Il faut beaucoup de temps pour faire émerger un programme. Nous essayons donc surtout d'anticiper"

8 ÇA AVANCE
Terrasses à Port-Joinville
- Retour sur le quai

Petites villes de demain
- L'atout cœur

Tourisme
- Classement en vue

École Notre-Dame-du-Port
- Plus de sécurité

11 L'ÎLE AU QUOTIDIEN
Fibre optique
- En route vers le très haut débit

12 ÉTAT CIVIL
INFOS PRATIQUES
EXPRESSION POLITIQUE

14 LE MAG
Maurice Esseul
- Une vie pour une île
- Agenda culturel

Journées du patrimoine 2021
- On visite !

RETROUVEZ-NOUS SUR

INFORMATIONS MUNICIPALES
septembre 2021

11, quai de la Mairie 85350 L'Île-d'Yeu
02 51 59 45 45 / mairie@ile-yeu.fr

Directeur de la publication : Bruno Noury
Conception et réalisation :
Édito communication écrite Nantes
www.edito-presse.com

Crédit photos : services municipaux sauf mentions spéciales, DR.

Imprimé à 3 000 exemplaires

Dépôt légal à parution
ISSN : 1624-1487

Un enjeu pour l'Ile d'Yeu

Le logement est un enjeu capital pour un territoire insulaire comme le nôtre. Maintenir 5 000 habitants à l'année nécessite d'apporter des solutions durables pour permettre à chacun de pouvoir se loger.

La municipalité mène des politiques d'acquisition foncière, d'accession à la propriété, de construction de logements locatifs mais aussi d'aide à la rénovation de l'habitat. La réalisation de ces projets nécessite souvent plusieurs années de travail et demande une anticipation constante. Aujourd'hui, plusieurs projets de lotissements sont en cours et verront le jour rapidement. D'autres sont d'ores et déjà à l'étude et les acquisitions nécessaires à ces réalisations sont entreprises. De même, des travaux de construction de nouveaux logements locatifs sont en cours et permettront d'étoffer l'offre de logement.

La municipalité a fait du logement, une priorité absolue de son mandat. Ainsi, nous entendons accélérer et approfondir nos politiques menées sur le sujet. Dès cet automne, plusieurs parcelles seront proposées à l'accession à la propriété. Pour vous permettre d'apprécier ces différents projets, nous vous proposons de les découvrir lors de rencontres, cet automne, autour d'un événement dédié : la Semaine du logement. Des expositions sur les politiques menées seront présentées. Des conseils seront apportés par des spécialistes, sur l'économie de la construction ou encore la réhabilitation des logements. Des débats seront aussi organisés afin que chacun puisse apporter son point de vue. Cet événement se veut un moment d'échange autour de cette cause insulaire majeure qu'est le logement.

Par ces quelques lignes, la municipalité et moi-même tenons aussi à rendre hommage à Maurice Esseul qui nous a quittés le printemps dernier. Maurice, par son travail, a permis d'éclairer notre histoire, de nous donner une certaine fierté pour notre territoire, de renforcer notre identité commune et notre culture. Le maréchal Foch disait justement : "Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir." Mais surtout, c'est sa personnalité bienveillante et empreinte de bonne humeur qui nous manquera le plus. Merci Maurice, pour tout ce que tu nous as apporté.

Bruno Noury
Maire de L'Ile d'Yeu
Conseiller départemental de la Vendée

La recyclerie-ressourcerie

C'EST OÙ ?

Rue de la Fosse-Morine, dans la zone artisanale de la Marêche.

À QUOI ÇA SERT ?

C'est une structure dédiée au réemploi. Elle va servir à collecter des objets, à les préparer en vue de leur réutilisation et à les valoriser sous forme de vente. C'est aussi un espace de sensibilisation à la prévention des déchets qui laisse une large place à l'implication bénévole des habitants et aux projets citoyens liés à la consommation responsable et à la transition écologique.

COMMENT FAISAIT-ON AVANT ?

On jetait en déchèterie : certains déchets triés partaient en filières de recyclage sur le continent alors qu'ils pouvaient être réutilisés sur l'île ; d'autres finissaient dans la benne de tout-venant et étaient enfouis… Sinon on utilise Yeu Troc, les actions du Secours catholique, la brocante Encore'M'Yeu à Cadouère, les vide-maisons…

ON EN EST OÙ ?

Le chantier a démarré début novembre 2020. Les travaux s'achèvent à l'automne. L'ouverture au public est prévue dans la foulée, le temps de recruter et d'installer l'équipe, et de terminer l'aménagement intérieur.

PARLONS CHIFFRES

- 6 personnes travaillent à la recyclerie : 4 en insertion par l'activité économique, l'encadrant technique et le gestionnaire de la structure.
- 520 m² dont 180 m² d'espace de vente et de sensibilisation, et 250 m² de stockage.

Un investissement de 982 000 euros HT autofinancé à hauteur de 400 000 euros. L'Ademe apporte 400 000 euros, la Région (contrat territoires-Région 2014-2020) 153 000 euros et l'Union européenne (FEADER) 28 000 euros.

ON VISITE ?

Le bâtiment comprend une partie magasin où l'on peut acheter et une partie plus technique où l'on dépose les objets et ils sont reconditionnés. Il y a aussi des bureaux et un espace pour les ateliers et les animations grand public.

QU'EST-CE QU'ON Y GAGNE ?

Un outil concret, opérationnel et convivial pour réduire la production de déchets d'une centaine de tonnes chaque année sur l'île… Et un lieu de proximité où il est simple de se débarrasser des objets dont on n'a plus l'usage sans les jeter. Ce nouvel équipement s'inscrit dans une politique globale de diminution des tonnages d'ordures ménagères avec la promotion du compostage et la sensibilisation à une consommation plus responsable. Concrètement, la recyclerie doit aussi contribuer à la réduction des coûts de traitement et d'acheminement des déchets.

Logement

Voir plus loin

Permettre à tous les habitants de se loger sur son territoire est un objectif logique pour n'importe quelle commune. Il se complique singulièrement pour L'Île-d'Yeu du fait des spécificités insulaires.

En matière de création de lotissements, comme le rappelle le maire de L'Île-d'Yeu, Bruno Noury, dans son interview, l'anticipation est indispensable compte tenu des délais nécessaires. La première démarche consiste à identifier les zones possibles sur le plan local d'urbanisme. Il faut ensuite mener une politique d'acquisition des différentes parcelles nécessaires aux projets. Et se faire accompagner : pour ce genre de dossier, la commune fait appel à une assistance maîtrise d'ouvrage chargée d'établir les cahiers des charges et de mener les appels d'offres nécessaires… Notamment pour désigner une assistance maîtrise d'œuvre. Celle-ci propose le découpage du lotissement et conduit les études complémentaires : sol, archéologie, diagnostic écologique… Plusieurs mois sont nécessaires pour mener ces étapes à bien.

Trois ou quatre ans de procédure

La commune peut alors déposer un permis d'aménager, dont le délai d'instruction est de cinq mois, puis purger les éventuels recours. Elle doit ensuite lancer les consultations pour réaliser les travaux de voirie et de viabilisation, ce qui prend raisonnablement encore six mois. C'est seulement à ce stade qu'il est possible de commencer à vendre. "*La procédure complète prend trois à quatre ans, quand on a acquis les terrains*, précise Bruno Noury. *Et il faut porter le coût des acquisitions pendant tout ce temps.*" De fait, la commune dispose aujourd'hui de 20000 m² de terrains destinés aux futurs lotissements pour 1,5 million d'euros de valeur d'acquisition. Elle prévoit l'acquisition de

> *En matière de logement, l'anticipation est indispensable compte tenu des délais nécessaires.*

Les projets des lotissements de Ker-Pissot (ci-contre) et du Hollandais-Volant (en bas) ont été lancés il y a une dizaine d'années.

8000 m² supplémentaires pour environ 500000 euros cette année. Une somme portée sur un budget annexe afin de ne pas peser sur d'autres projets communaux. "*À l'arrivée, il s'agit d'une opération blanche financièrement*", souligne le maire.

Différentes formules

Concrètement, le lotissement peut prendre des formes variées. Il peut s'agir de locatif type HLM. Le programme est alors réalisé par un bailleur social, Vendée Habitat en l'espèce. Dans ce cas, la commune doit être propriétaire du foncier. "*Nous faisons acheter les terrains par le CCAS car il s'agit d'une politique sociale*, explique Bruno Noury. *Et le CCAS les met à disposition de Vendée Habitat par un bail emphytéotique de cinquante ans.*" Il peut aussi s'agir d'accession à la propriété, avec critères d'attribution et clauses antispéculatives de revente, voire de location-accession: les bénéficiaires achètent la maison mais pas le terrain, ce qui réduit le coût.

Biens sans maîtres

Parallèlement, la commune mène aussi une politique de reprise des biens sans maîtres: ces parcelles dont le propriétaire est inconnu peuvent en effet être intégrées au foncier communal à l'issue d'une longue procédure. "*Nous nous appuyons sur un bureau d'études pour rechercher l'origine de propriété*, précise le maire. *Cela permet de récupérer des biens vacants et de les revendre.*" Certaines des parcelles mises en vente cet automne – voir encadré – découlent de cette procédure.

LES PROCHAINS LOTISSEMENTS

La Chironnière

- 3935 m² cessibles, plus 630 m² de voirie
- 10 logements, 7 en accession, 3 en locatif
- Terrains de 450 m² en moyenne

Découpage définitif et dépôt du permis d'aménager à l'automne 2021, travaux de viabilisation au printemps 2022, commercialisation octobre 2022

La Tonnelle

- 6444 m² cessibles, plus 1180 m² de voirie et 1330 m² d'espaces verts
- 25 ou 30 logements selon la configuration retenue
- Terrains de 300 m² en moyenne

Diagnostics de sols à l'automne 2021, permis d'aménager au printemps 2022, viabilisation à l'automne 2022, commercialisation au printemps 2023

Guichet unique rénovation

Sur l'île, 80 % des logements sont occupés par leurs propriétaires. Il s'agit dans 40 % des cas de résidences principales et pour 60 % de résidences secondaires. Point important, deux tiers des résidences principales ont plus de trente ans, c'est d'ailleurs ce qui justifie la mise en place en 2019 du guichet unique de rénovation de l'habitat animé par les associations Elise et Soliha. Ce dispositif, financé par la commune, le Département et la Région, et ouvert à tous sans conditions de revenus, propose un accompagnement gratuit pour le montage et le suivi des demandes d'aides.

“Il faut beaucoup de temps pour faire émerger un programme. Nous essayons donc surtout d’anticiper”

Interview **Bruno Noury, maire de L’Île-d’Yeu**

Qu’est ce qui caractérise la problématique du logement sur l’île d’Yeu ?
Comme sur le littoral, c’est la pression immobilière. Mais la différence, c’est que sur le continent, on peut toujours s’éloigner pour se loger, alors qu’ici, ce n’est pas possible. Or, il est indispensable de permettre aux jeunes de pouvoir se loger sur l’île dans des conditions raisonnables.

Les terrains de la Chironnière seront commercialisés à partir de l’automne 2022.

Comment peut-on qualifier la politique municipale dans ce domaine ?
Nous menons une grosse politique foncière d’acquisition de terrains constructibles depuis vingt ans. Mais cela demande beaucoup de temps pour faire émerger un programme. Compte tenu des délais nécessaires, il s’agit donc surtout d’anticiper pour éviter les trous d’air. L’enjeu aujourd’hui est d’aller plus vite. Par ailleurs, nous avons aussi travaillé sur la rénovation de l’habitat avec la mise en place du guichet unique avec l’OPAH* pour l’adaptation et la rénovation, couplée au PTREH** pour la rénovation énergétique. Cela fonctionne assez bien. Nous essayons également d’inciter à la création de chambres ou de studios chez l’habitant pour accueillir les saisonniers. Cela fait aussi partie de la problématique.

Une Semaine Logement à la Toussaint

Les 2, 3 et 4 novembre, la mairie organise une Semaine Logement avec de nombreuses animations. Le guichet unique rénovation illustrera les possibilités d’intervention dans un bâtiment témoin. Devant, un camion aménagé sensibilisera à l’accessibilité du logement. Dans la salle du Casino, une grande carte matérialisera le PLU ainsi que les terrains proposés, les futurs lotissements et les réserves foncières. Des informations sur l’habitat réversible seront proposées par l’association islaise Les Enfants de tempête, la Capeb présentera les problématiques RGE, les collégiens réaliseront une petite exposition sur l’habitat islais... Des animations sont également prévues le soir, notamment des balades avec caméra thermique.
C’est aussi au cours de cette semaine que la commune enregistrera les candidatures pour la vente d’une dizaine de terrains libres de différentes tailles.

La commune peut-elle influer sur les prix de l’immobilier ?
Nous avons décidé de vendre les terrains viabilisés aux alentours de 165 euros/m². Nous avons ainsi contribué à contenir les prix du marché qui étaient plus élevés il y a quinze ans. Ils n’ont pas explosé comme ça a pu être le cas ailleurs. Malheureusement, on ne peut pas influencer les coûts de construction. Avec les normes sismiques en 2013, puis les différentes normes de réglementation thermique, ils ont beaucoup augmenté. Il faut aussi supporter le surcoût de l’insularité... C’est une véritable inquiétude. C’est sans doute ce qui explique l’explosion de la demande en locatif aujourd’hui.

Est-il vrai comme on l’a entendu que l’on construit aujourd’hui moins de logements sociaux à L’Île-d’Yeu ?
Si on se réfère aux comptages Insee, on en construit effectivement moins qu’il y a vingt ans. Mais ces chiffres n’intègrent que les logements du bailleur social Vendée Habitat. La commune possède des logements réhabilités qu’elle exploite en propre et qui sont loués à l’année mais qui ne rentrent pas dans ces chiffres. L’Insee ne prend pas non plus en compte les logements en accession. Or, même en matière de logement social, on ne peut pas aujourd’hui faire que du locatif. Si on ajoute l’accession à la propriété et la réhabilitation des logements communaux, on est en fait bien au-dessus du rythme d’il y a vingt ans.

**Opération programmée d’amélioration de l’habitat*
***Plate-forme territoriale de rénovation énergétique de l’habitat*

Terrasses à Port-Joinville

Retour sur le quai

Comme l'année dernière, un dispositif pour les terrasses des bars et restaurants du quai a été mis en place cet été jusqu'aux vacances de la Toussaint. Cette organisation avait notamment permis de redonner de l'attractivité au port après le premier confinement en 2020. "*Le port est plus vivant, plus convivial avec les terrasses*", souligne Emmanuel Maillard, deuxième adjoint, délégué à la vie économique. Depuis le 17 mai, et en accord avec les pêcheurs et la CCI, les terrasses se sont donc de nouveau installées sur le quai Carnot. Et le port a été fermé chaque soir à partir de 20 h 15 durant les deux mois d'été. "*Par rapport à l'an passé, nous avons fait quelques petites modifications, surtout en matière de sécurité*", reprend Emmanuel Maillard. Passages piétons entre les établissements et le quai afin de faciliter la traversée des serveurs et des consommateurs, signalétique renforcée, marquages au sol, zone 30… Des aménagements qui permettent de concilier sécurité et fluidité sur le port. Ce dispositif fait le bonheur des clients qui apprécient de venir boire un verre ou de déjeuner plus près de l'eau… "*Les gens y ont pris goût !*"

Les traversées ont été matérialisées en rouge pour renforcer la sécurité du dispositif.

La réhabilitation de l'arrière-port est l'un des projets du dispositif.

Petites villes de demain

L'atout cœur

Un nouveau dispositif d'État se propose d'accompagner la redynamisation des centres bourgs. L'Ile d'Yeu va pouvoir en bénéficier.

Une formule similaire existait déjà pour les plus grandes villes. Elle est désormais étendue à des entités plus petites. Le dispositif Petites villes de demain propose aux communes un accompagnement sur la gestion du territoire, la réhabilitation des friches industrielles, le développement de services, la politique d'habitat social… Beaucoup des crédits prévus par ce dispositif existaient déjà, mais il permet de solliciter l'implication d'autres financeurs avec un accompagnement plus global du Département, de la Région, de l'Ademe et de différentes agences d'État. Autre avantage, il s'inscrit dans le temps puisqu'il couvre toute la durée de la mandature.

Deux projets

Premier dossier à pouvoir s'intégrer ce nouveau dispositif, la réhabilitation de la Spay et son intégration urbanistique dans le quartier. Les premières délibérations dans ce sens ont été prises cet été. L'autre dossier touche à la réhabilitation de l'arrière-port, tant sur le volet économique que patrimonial : il s'agit de dynamiser l'espace public, d'harmoniser le traitement des voiries et des mobiliers urbains en définissant une trame cohérente, en lien bien sûr avec le projet Spay. "*Nous sommes en train de définir le programme concernant L'Île d'Yeu*", explique le maire, Bruno Noury.

Tourisme

Classement en vue

Le projet de Station classée tourisme avance à grands pas. Élément clé, l'objectif de classement des hébergements touristiques est en passe d'être atteint.

La commune travaille sur le dossier depuis 2017. Le statut de Station classée tourisme est une façon de donner une image forte à l'île et d'octroyer des moyens supplémentaires, notamment pour développer de nouvelles infrastructures. "*Cela permettra à la commune de disposer de 300 000 euros environ de moyens supplémentaires grâce à la perception des droits de mutation à titre onéreux*", explique Anne Le Masson, directrice de l'Office de tourisme de l'île d'Yeu.

La tête dans les étoiles

Parmi les critères requis, il faut que 70 % des hébergements déclarés en mairie soient étoilés. Début 2020, l'île d'Yeu se situait encore à 40 %. La commune avait donc décidé de prendre en charge la moitié du coût du classement et 23 hébergeurs s'étaient engagés dans la démarche. Pour accélérer les choses, elle a choisi cette année de rembourser l'intégralité des frais. "*On peut dire que l'opération est un succès. Aujourd'hui, 65 % de nos hôtels et locations de vacances, soit 674 sur les 1036 que compte l'île, sont classés entre une et cinq étoiles*", précise Anne Le Masson.

Un service amélioré

Pour devenir Station classée tourisme, il faut aussi obtenir la marque Qualité Tourisme et faire passer l'Office de tourisme en catégorie 1, la plus élevée. "*Nous travaillons sur les trois axes à la fois*", explique Anne Le Masson. La visite mystère de la marque Qualité Tourisme a eu lieu cet été et l'audit global est prévu en septembre. L'audit blanc avait déjà révélé des choses à améliorer en termes d'organisation et de matériel. "*Le personnel a suivi une formation individualisée à l'accueil physique et téléphonique, et aux réponses par mail. Et le central téléphonique qui datait de 25 ans a été changé pour permettre l'accueil en français, anglais et allemand*", souligne Anne Le Masson. Le classement de l'Office de tourisme porte sur des aspects plus administratifs et ne doit faire l'objet que du dépôt d'un dossier en préfecture. En tout état de cause, la démarche devrait aboutir dans les mois qui viennent...

La Marêche
Extension de la zone artisanale

Il s'agit de répondre à la demande des artisans islais qui ont besoin de surfaces pour développer leur activité. Le permis d'aménager avait été accepté le 18 octobre 2019 et le projet entre aujourd'hui dans sa phase de réalisation. Au programme, une extension de 8 000 m² pour une quinzaine de lots sous bail emphytéotique. Les travaux de viabilisation seront réalisés à l'automne. Et les premiers artisans devraient pouvoir s'installer début 2022.

Voirie
Programme des travaux

PRINTEMPS 2021

***Réfection totale en enrobés**: chemin de la Gorelle, route des Conches, route du Sémaphore entre le chemin de la Bénetière et le sémaphore (des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont prévus à partir d'octobre 2021 entre Saint-Sauveur et le chemin de la Bénetière), rue du Petit-Moulin, rue du Sud, rue Surcouf (et modification du carrefour avec le chemin de la Gallée pour le sécuriser).*

***Entretien sur la piste cyclable** qui va de Port-Joinville aux Vieilles.*

***Remise en état du revêtement bi-couche**: chemins de Ker-Chiron et du Chiron-Chat-Moreau (et aménagement de sécurité au carrefour chemin de Ker-Chiron/route du Marais-Salé).*

SEPTEMBRE 2021

***Bi-couche dans les zones résidentielles**: chemin de la Charroue, chemin du Chiron-Coutret, chemin des Barres, chemin du Petit-Clou et chemin de Ker-Pierre-l'Âne, village de Ker-Pierre-Borny (gravillonnage, couche d'étanchéité sur les chemins en pierre).*

Les travaux ont commencé le 6 juillet dernier.

École Notre-Dame-du-Port
Plus de sécurité

Les travaux entamés en juillet autour de l'école sont pratiquement terminés. Ils visent à renforcer la sécurité des enfants qui arrivent à pied ou à vélo.

"*C'est une volonté commune de l'école et de la mairie. L'avant-projet a été pensé il y a déjà un moment et il a été remis sur la table en décembre dernier, pour que cela soit effectif à la rentrée 2021-2022*", explique Laurent Chauvet, adjoint à la voirie. Pour sécuriser la circulation autour de l'école, la rue de la Grouille passe en sens unique vers la citadelle, sauf pour les vélos qui restent dans les deux sens. Devant l'école rue de Pierre-levée, là où passent la plupart des élèves, la dépose des enfants est organisée avec l'aménagement d'une quinzaine de places de stationnement le long de la voie et la création de trottoirs. La cour intérieure de l'école est d'ailleurs modifiée pour l'occasion au niveau de cet accès.

Flux séparés

Parallèlement, un accès PMR par rampe a été aménagé devant le portail de l'école, ainsi qu'un plateau surélevé au niveau de la traversée piétonne en continuité du sentier de la Citadelle. "*Les flux sont ainsi clairement séparés à l'entrée de l'établissement: cyclistes d'un côté, piétons de l'autre par les marches ou la rampe PMR*", reprend Laurent Chauvet. Enfin, des aménagements paysagers sont également prévus: plantation d'arbres et création de murets en pierres sèches de part et d'autre l'emmarchement et du cheminement piéton. Finitions et enrobés doivent être réalisés courant septembre. Le coût total des travaux s'élève à 239 590,32 euros TTC.

Fibre optique

En route vers le très haut débit

Fin 2023, la fibre optique sera totalement déployée sur l'île. Les travaux vont déjà bon train… Et vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice.

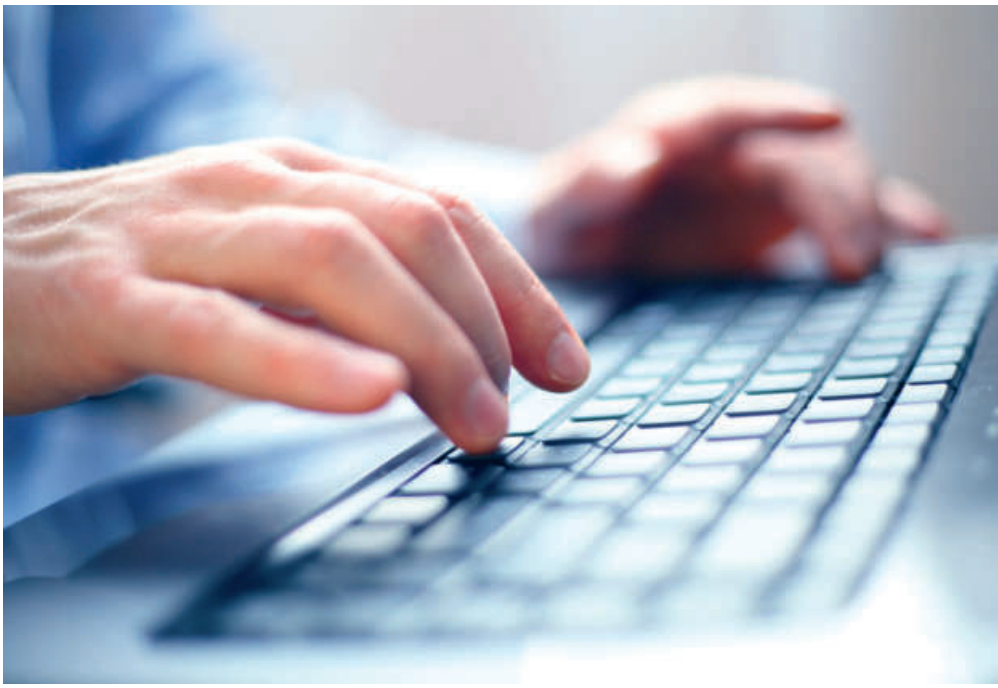

C'est un chantier colossal… À l'image de la démocratisation du téléphone dans les années 70, il faut créer un réseau complet. Pour déployer la fibre, l'État a lancé en 2013 le Plan France Très Haut Débit, laissant le soin aux collectivités de relayer cette mise en place sur le terrain. Et le Département de la Vendée a choisi en 2017 une voie originale en décidant de développer son propre réseau via Vendée Numérique, avec l'objectif final de raccorder l'ensemble des foyers et des entreprises vendéens. Le projet est porté par le groupement d'intérêt public Vendée numérique, avec l'appui de fonds européens, de l'État de la Région, du Sydev, des communes et des communautés de communes. Il doit permettre à la Vendée de devenir le premier département français entièrement fibré à l'horizon 2023.

Le THD Radio déjà disponible !

L'antenne est en place sur le château d'eau: les Islais et les entreprises qui souhaitent disposer d'un accès Internet plus performant peuvent dès à présent se raccorder au réseau très haut débit radio. Ce dispositif alternatif à la fibre autorise un débit plus de deux fois supérieur à l'ADSL classique.
Informations sur vendeenumerique.fr.

Forte implication communale

La commune participe ainsi à cet effort à hauteur de 850 000 euros sur cinq ans, soit 22 % du coût global. Il faut préciser que cette contribution est calculée en fonction du nombre de prises à raccorder selon un prix moyen défini pour l'ensemble de la Vendée. Pas de surcoût insulaire dans ce dossier, donc. Pour faciliter les choses, de nombreux fourreaux vont être réutilisés… Par ailleurs, le Département mène en parallèle une campagne d'enfouissement des lignes à hauteur de 2,95 millions d'euros. Et la commune va là aussi contribuer à cet effort d'embellissement au travers d'une enveloppe de 850 000 euros.

Attention aux haies

Pour les lignes qui restent aériennes, il va être important de bien dégager les haies qui pourraient perturber le déploiement de la fibre. Les particuliers sont donc sollicités dès cet automne pour tailler leurs haies: ils seront avertis par courrier et éventuellement mis en demeure. À défaut, on peut craindre que l'entreprise chargée du déploiement ne puisse intervenir et que l'ensemble du chantier prenne du retard…

Les particuliers sont sollicités dès cet automne pour tailler leurs haies.

Rentrée scolaire 2021-2022

Effectifs assez stables pour cette rentrée sur l'île d'Yeu. On enregistre ainsi 82 élèves en maternelle contre 83 l'an passé et 151 élèves en élémentaire contre 149 à l'école du Ponant. Il faut noter que cette dernière compte une classe supplémentaire du fait d'effectifs dédoublés. Pour sa part, l'école privée Notre-Dame-du-Port comptera 28 élèves en maternelle (contre 33) et 48 en élémentaire (contre 70). Au collège des Sicardières, on compte désormais 107 élèves contre 95 à la rentrée 2020. Enfin, 57 enfants sont scolarisés au collège privé Notre-Dame-du-Port contre 66 l'an passé. Globalement, les écoles et collèges de l'île accueillent cette année 473 élèves.

Recensement: obligatoire dès 16 ans !

Tout jeune Français, fille ou garçon, est légalement tenu de se faire recenser dans les trois mois qui suivent son seizième anniversaire. Cette démarche permet ensuite à l'administration de lui adresser la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). La démarche s'effectue à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille, et peut aussi être réalisée en ligne sur service-public.fr.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

THIBAUT Emy née le 27/03/2021, de THIBAUT Matthieu et GAUTHIER Margaux
ROSSIGNOL Lagartha née le 07/04/2021, de ROSSIGNOL Rudy et GRUER Agathe
PALVADEAU Léo né le 09/04/2021, de PALVADEAU Guillaume et MARTIN Delphine
ANDRÉ Thélio né le 19/04/2021, de ANDRÉ Jean-Philippe et MOREAU Mary
MARTIN Kelsey née le 23/05/2021, de MARTIN Sébastien et MARTIN Brenda
DAHMAN BARRÉ Corto né le 01/06/2021, de BARRÉ Arnaud et DAHMAN Nedjma
CLOSSE SAURET Jorik né le 11/06/2021, de CLOSSE Claude et SAURET Jennifer
LECORF Clémence née le 02/07/2021, de LECORF Jean-Marie et TARAUD Mélissa
PICHON Lou née le 05/07/2021, de PICHON Jérémy et DUTIN Armelle
MARCHAIS GILAIZEAU Anatole né le 12/07/2021, de Cyril et MARCHAIS Elsa
GROGNARD Morgane née le 15/07/2021, de GROGNARD Jérémy et TRAN Lan Phuong
PRIOU Mathys né le 27/07/2021, de PRIOU Vincent et VÉQUAUD Marie

MARIAGES

16/04/2021 WALDER Claire et JARNY Ulric
16/04/2021 ROUSSEAU Élodie et LECORF Pierre
24/04/2021 BURGAUD Manon et PFAFF Natal
14/05/2021 BENETEAU Stéphanie et MOINARD Fabrice
15/05/2021 BOUREILLE Joséphine et GRIMALDI Timothée
15/05/2021 SCHAEFER Ana et GAYON Charles
20/05/2021 AOUIR Lynda et KUGLER Robert
21/05/2021 BENSALEM Alicia et DA LAGE Pascal
22/05/2021 COISNE Eugénie et HEUDIER Guillaume
22/05/2021 LECLERCQ Agathe et SIMON Charles
29/05/2021 BARREAU Laura et MOREAU Gaëtan
05/06/2021 AURIAUX Valérie et GUILPAIN Jean-Marc
05/06/2021 COLAS DES FRANCS Domitille et DU FAYET DE LA TOUR Florian
11/06/2021 MALLET Charlotte et BONNARD Frédéric
18/06/2021 BOUVATIER Martine et BENOIT Yves
18/06/2021 MIGNON Armelle et TROUABAL Aldric
19/06/2021 GABORIT Marine et RIMELIN Erwan
25/06/2021 HANICOTTE Marie-Pia et DUCATILLON Anthony
26/06/2021 TERRIBILE Louise et COUTERON Thomas
02/07/2021 MARTIN Emmanuelle et THOMANN Christophe
09/07/2021 CAURET Isabelle et BISIAUX Adrien
10/07/2021 BEHAGHEL Claire et NOUDELMANN Alexandre
10/07/2021 MUGNIER Paola et KRUG Paul
15/07/2021 SAINT-PERE Juliette et SOLALY Guillaume
17/07/2021 D'AVOUT Marie et MONPEZAT Baptiste
31/07/2021 TURBÉ Adeline et GABORIAU Dimitri

DÉCÈS

VIAUD épouse MARTIN Renée (94 ans), le 15/03/2021 à L'Ile-d'Yeu
SICOT Paul (85 ans), le 20/03/2021 à L'Ile-d'Yeu
FRION épouse CUPIF Marguerite (93 ans), le 30/03/2021 à L'Ile-d'Yeu
JACQUEMIN épouse MOCQUARD Danièle (83 ans), le 31/03/2021 à L'Ile-d'Yeu
PAJOT Lucien (80 ans), le 31/03/2021 à L'Ile-d'Yeu
NOURY épouse FRIOUX Catherine (58 ans), le 31/03/2021 à Saint-Herblain
GUILLET Gérard (76 ans), le 13/04/2021 à La Roche-sur-Yon
GONZALEZ ENCABO Stéphan (61 ans), le 15/04/2021 à L'Ile-d'Yeu
CANTIN épouse MAINGOURD Marie-Thérèse (91 ans), le 21/04/2021 à L'Ile-d'Yeu
TARAUD Michel (81 ans), le 22/04/2021 à L'Ile-d'Yeu
AVENARD Paul (90 ans), le 28/04/2021 à L'Ile-d'Yeu
NAUD Sophie (45 ans), le 02/05/2021 à Nantes
ESSEUL Maurice (92 ans), le 02/05/2021 à Challans
JEANTY Roger (93 ans), le 06/05/2021 à L'Ile-d'Yeu
TARAUD épouse TURBE Juliette (93 ans), le 10/05/2021 à L'Ile-d'Yeu
CHARUAU Dominique (69 ans), le 14/05/2021 à L'Ile-d'Yeu
AUGEREAU Yvon (67 ans), le 27/05/2021 à La Roche-sur-Yon
GABORIT épouse CHAUVITEAU Gabrielle (88 ans), le 07/06/2021 à L'Ile-d'Yeu
CHATEAU épouse PERRICHON Édith (91 ans), le 26/06/2021 à L'Ile-d'Yeu
SIMON Bernard (82 ans), le 01/07/2021 à L'Ile-d'Yeu
LULLIEN Danielle (77 ans), le 06/07/2021 à L'Ile-d'Yeu
GAUTIER Daniel (73 ans), le 11/07/2021 à Niort
TARAUD épouse BERNARD Josiane (69 ans), le 17/07/2021 à L'Ile d'Yeu
FIEVET épouse WATTRE Candice (43 ans), le 20/07/2021 à Saint-Herblain
BRETON épouse THOMAS Annick (87 ans), le 28/07/2021 à L'Ile-d'Yeu
SIMON Marc (86 ans), le 30/07/2021 à L'Ile-d'Yeu

Nouveau logo

La commune a décidé de se doter d'un nouveau logo et de définir son utilisation au travers d'une charte graphique précise. Cette démarche vise à moderniser l'identité visuelle de la mairie, mais aussi à renforcer sa cohérence en homogénéisant ses différentes publications. Ce nouveau logo va progressivement s'installer sur les supports municipaux.

Mgr Rézeau chevalier de la Légion d'honneur

Curé de l'île d'Yeu depuis 2014, Mgr Dominique Rézeau a été nommé chevalier de la Légion d'honneur dans le cadre de la promotion du 14 juillet sur proposition du ministère de l'Intérieue. Cette nomination salue une longue carrière au service de la diplomatie vaticane, puis de prêtre, notamment en Lybie dans les périodes troubles qui ont suivi la destitution de Mouammar Kadhafi.

EXPRESSION POLITIQUE

UNE ÎLE, UNE ÉQUIPE

À l'instar du logement, le développement économique nécessite souvent d'anticiper les mutations du territoire pour offrir aux entreprises les moyens de leur développement.

L'extension de la zone artisanale initiée il y a plusieurs années va être réalisée cet automne. Elle permettra de dégager des solutions foncières pour les entreprises.

Nous engageons aussi l'extension et l'aménagement de la zone artisanale maritime afin d'étoffer le développement des activités liées à la mer, tout en préservant les zones de parking nécessaires au stationnement. Le projet d'enfouissement des cuves de carburant répond aussi à cet objectif. Accompagner la modernisation de nos espaces portuaires est tout autant essentiel à notre développement.

Nous entreprenons aussi la réflexion autour de la réhabilitation du bâtiment de la Spay, rendue possible par l'implantation du centre technique municipal en zone artisanale et la création d'un hangar pour les bus et la Fête des fleurs. Le projet de réhabilitation prévoit, entre autres, la création de salles pour notre vie sociale mais aussi des espaces commerciaux. Il s'inscrira dans une démarche autour de l'urbanisme du quartier des usines.

Parallèlement, nous engageons aussi une réflexion sur l'embellissement des espaces publics de l'arrière-port et de Saint-Sauveur pour leur apporter une attractivité nouvelle.

Comme le logement, le développement économique, générateur d'emplois, est essentiel au maintien d'une population de 5000 habitants à l'année.

M'YEU ENSEMBLE

Aménagement du territoire

Aménagements portuaires
Tout n'est pas géré par la commune, mais le maire préside le Conseil portuaire, et il nous semble qu'il devrait vous informer sur les projets. Nos inquiétudes :

- un projet d'entrepôt frigorifique sur la cale Barranger. Cet entrepôt est essentiel pour la chaîne du froid, mais pourquoi l'installer sur le front de port et défigurer la place des Bois-Noirs récemment aménagée avec succès ?

- un projet de construction de bâtiment industriel à la place du parking Neptune ;

- et juste en face de la maison des coquillages, un projet de parking à bateaux avec un étage !

Agriculture
Nous soutenons l'agriculture respectueuse de l'environnement et qui fournit des produits alimentaires de qualité. Cela entretient des parcelles et crée de l'activité économique à l'année. Mais il faut plus de cohérence et de réflexion : pourquoi viabiliser en eau courante des zones agricoles non constructibles, pour des dizaines de milliers d'euros, et y prévoir des bâtiments en incohérence avec le PLU ? Alors que d'autres activités comme l'élevage auraient permis de respecter le site. Et pourquoi développer des activités sur des parcelles à Ker-Pacaud sans avoir au préalable analysé les voies d'accès ?

Chemins de randonnée
Nos chemins ont énormément souffert l'an dernier. Il est urgent d'agir comme nous l'avons rappelé au conseil municipal.

Suivez-nous sur Facebook M'YEU Ensemble et venez à nos permanences les 1er et 3e mardis du mois à 18 h à l'École des pêches, au 1er étage.

Maurice Esseul

Une vie pour une île

Défenseur du patrimoine de l'île, Maurice Esseul a dédié une grande partie de sa vie à son histoire. Il nous a quittés à l'âge de 92 ans, en laissant derrière lui de nombreux ouvrages.

Petit-fils de cap-hornier et neveu d'armateur, Maurice Esseul est né en 1928 à l'île d'Yeu. Mais lui, les voyages ce n'est pas sur l'eau qu'il les a faits. À la suite de ses études, il entame une carrière au sein du ministère de la Défense qui va le mener aux quatre coins du monde. Extrême-Orient, Vietnam, Afrique du Nord… Il y sera chargé de missions de sauvegarde du patrimoine avant de revenir en métropole pour exercer des fonctions d'archiviste au service historique de l'armée puis de relations publiques pour le ministère.

Retour aux sources

Dès son retour en France, Maurice Esseul entreprend un important travail de recherches d'archives se rapportant à l'île d'Yeu. C'est ainsi qu'en 1967, il entame avec une équipe de jeunes qu'il a formés et sous le patronage du ministère de la Culture, la mise en valeur des ruines du Vieux-Château. Mais il ne s'arrête pas là ! Ancien collaborateur de l'architecte en chef des Monuments historiques, il effectue également un repérage des sites préhistoriques insulaires. Devenu membre du Comité départemental des monuments et des richesses artistiques de la France et il participe à des travaux d'archives pour l'inventaire général de l'île d'Yeu. Ses recherches lui permettent d'écrire plusieurs ouvrages, de former des guides et de donner des conférences sur le site même du château, pour le plus grand bonheur des visiteurs.

Le cœur sur la main

Après cinquante-trois ans de travail et une retraite bien méritée, ce passionné au grand cœur continuait d'apporter son aide bénévole, de récolter des informations et de trier ses archives. Il y a quelques mois, Maurice Esseul avait d'ailleurs généreusement décidé d'offrir ses précieux documents à la commune. Figure emblématique de l'île d'Yeu, il aimait partager ses connaissances et ses souvenirs. Cet historien élevé au rang d'officier des arts et des lettres, et titulaire de la médaille d'or du tourisme savait se mettre à la portée de tous pour transmettre son savoir et sa passion aux plus petits comme aux plus grands. Maurice Esseul, un grand homme qui continuera de faire la fierté de son île.

Parmi ses livres sur l'île d'Yeu

L'église Saint-Sauveur de l'île d'Yeu (1975)
Le Château de l'île d'Yeu, forteresse au péril de la mer (1980)
L'île d'Yeu-Insula Oya (1989), prix de la Société des écrivains de Vendée
En route pour la France (1994)
L'église Notre-Dame du port de l'île d'Yeu (1996)
L'île d'Yeu, images du passé (1996)
L'île d'Yeu (1998)
Sur les chemins de l'île d'Yeu (2001)
Histoire de l'île d'Yeu (2006)
Petite Histoire de l'île d'Yeu (2013)
Se souvenir de l'île d'Yeu (2013)
Je découvre l'île d'Yeu (2015)
À la découverte de notre île (2018)
Histoire de l'île d'Yeu (2018)

Agenda culturel

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Musiques pour piano et claviers Festival Variations

© E. Jacobson-Roques

Poésie chantée et musique envoûtante face à l'océan, concerts aux sonorités pop, jazz et électro sur le port, musique minimaliste pour accompagner un pique-nique sur une plage… Festival initié par le Lieu unique (centre de culture contemporaine de Nantes), la Fondation BNP Paribas et la mairie de L'Ile d'Yeu.

Samedi 11 septembre

Plage du Marais Salé Airworld, DJ set (16 h 00) et Radio Hito (18 h 00)

Port-Poinville, quai Carnot À Trois Sur la Plage (20 h 00), Heimat (21 h 10) et DJ Rosa Vertov (22 h 00)

Dimanche 12 septembre

Plage des Sabias Christine Ott, duo piano & ondes Martenot (12 h 30) et Discolowcost, DJ set (13 h 30)

Accès libre et gratuit.

© Pierrick Guidou

SAMEDI 2 OCTOBRE

Concert Secondes Tigre de Clément Bertrand

La rencontre de deux pôles, le chaud et le froid, le mécanique et le sensible, la machine et le vivant. Les claviers, *samples* et boîtes à rythme de Mathieu Lesenechal fixent le squelette musical qu'habille la chair des cordes vibrantes du cello violoncelle de Chloé Girodon. Les mots suaves de Clément Bertrand, sensuels, libres et tendrement provocants n'ont plus qu'à poser par-dessus leur délicatesse, en disséquant l'amour au scalpel de la poésie.

Casino, 21 h 00.

JEUDI 14 OCTOBRE

Spectacle jeune public Le Petit Chaperon rouge

Un Petit Chaperon rouge au cœur pur, mais courageuse et rusée, déterminée à aller jusqu'au bout de ses rêves – danser, danser, danser… –; Une Mère-Grand nostalgique des élans révolutionnaires russes, féministe engagée, un brin déjantée. Un chasseur sentimental qui a du mal à maîtriser ses nerfs… Et le loup bien sûr, musicien et charmeur, homme, blessé par la vie, n'a trouvé d'autre voie que de « redevenir une bête ».

Durée 1 h. Casino, 10 h 30 et 15 h 00.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Concert Alexis HK, Georges & Moi

Dans *Georges & Moi*, il y a des chansons, bien sûr, de savoureuses irrévérences avec quelques madeleines mais aussi des pépites méconnues qui réveillent l'esprit sulfureux de Tonton Georges… Sous le regard complice d'un François Morel qui connaît la chanson, Alexis HK a fait de *Georges & Moi* un spectacle hybride aux portes du théâtre, du swing et de la littérature. Une petite perle.

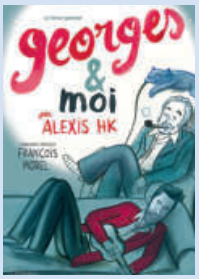

Casino, 16 h 00.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Concert jeune public et pour toute la famille Yellow Sun Machine

L'un est chanteur sur le retour, l'autre youtubeur. Le premier semble avoir loupé certaines étapes de l'évolution musicale, quand le second fait du beatmaking tout en s'ingéniant à suivre le goût du jour. Nos deux pious-pious doivent se produire ensemble en concert, et pour cela monter un groupe, Les Poussins phoniques…

Durée 1 h. À partir de 5 ans. Casino, 16 h 00.

Journées du patrimoine, 18 et 19 septembre 2021

On visite !

Les Journées du patrimoine 2021 sont l'occasion de participer à l'une des deux visites concoctées par les guides du service patrimoine et découvrir ou redécouvrir le patrimoine islais.

LES VISITES IMAGINÉES PAR LE SERVICE PATRIMOINE*

À la découverte des fresques de Saint-Sauveur

Visite guidée présentée par Pauline. Histoire des fresques médiévales (XIIe) de l'église.

Samedi, 10 h 00, 11 h 00 et 12 h 00, sur le Poriout', près de l'ancre (1 heure). Sur inscription à l'Office de tourisme, limité à 20 personnes par séance.

Entre fermes et chemins creux, focus sur l'histoire agricole de l'île

Balade à pied commentée par Annabelle et Sandrine sur l'agriculture d'hier à aujourd'hui. Moulin du Grand-Chemin, village de Ker-Pissot, ferme de la Bergerie, chemins de traverse… Vie du village autrefois, besoins en eau, élevage, vigne et vin, agriculture d'aujourd'hui, oiseaux, et flore…

Samedi et dimanche, 15 h 00, ferme du Coq-à-l'Âne, 129 rue de Ker-Doucet (environ 2 heures 30).

LE PATRIMOINE EN VISITE LIBRE*

Fort de Pierre-Levée

Exposition permanente dans la cour et les couloirs.

Château

Remise d'un guide explicatif à l'entrée. Dimanche, 11 h 00-18 h 00.

Grand Phare

Exposition sur le fonctionnement du phare au rez-de-chaussée, accès au sommet limité à 15 personnes. Samedi, 11 h 00-12 h 30/15 h 00-18 h 00.

Il était une fois les thoniers

Exposition : de la pêche à l'industrie des conserveries, quai du Canada.

Musée de la pêche

10 h 00-12 h 30/15 h 00-18 h 00.

Phare de la rue des Mariés

Accès au sommet limité. 10 h 00-12 h 30/15 h 00-18 h 00.

Églises et chapelles

Églises de Port-Joinville et de Saint-Sauveur et chapelles Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à la Meule, Notre-Dame-de-la-Paix (chapelle Saint-Hilaire à Port-Joinville) et Notre-Dame-du-Calvaire (chapelle du père de Montfort) à Ker-Chalon.

**** Pass sanitaire obligatoire pour les visites et découvertes.***

musique

Festival Variations

musiques pour piano et claviers, à l'Île d'Yeu

Christine Ott – Radio Hito – Heimat – À trois sur la plage
Rosa Vertov – Airworld – Discolowcost

sam 11 et dim 12 septembre 2021

gratuit | lelieuunique.com | festival-variations.fr

MAIRIE DE
L'ILE D'YEU

Nantes · Culture · Pays de la Loire · Loire Atlantique · Vendée · Fondation BNP Paribas

Plage des Vieilles, Concert de Vincent Wagner, Variations Île d'Yeu 2020 © Emmanuelle Jacobson-Rocques
Licences L-D-20-1882 / L-D-20-1883 / L-D-20-1884